

SAMEDI 20 OCTOBRE 2018

LES 4 HEURES DE KARTING DE L'APAS-BTP

**VOUS AVEZ
ENTRE 18 ET 25 ANS**

**VOUS ÊTES APPRENTIS EN CFA,
APPRENTIS EN ÉCOLE DU BTP D'ÎLE-DE-FRANCE**

MONTEZ VOTRE TEAM

ÉQUIPE DE 5 PILOTES

➔ INSCRIPTIONS AUPRÈS DE VOTRE ÉTABLISSEMENT

100€ / ÉQUIPE DE 5 PILOTES

SOUS RÉSERVE DE DISPONIBILITÉ

PLACES LIMITÉES

Réservez votre journée du **samedi 20 octobre 2018** pour participer aux **4 HEURES DE KARTING DE L' APAS-BTP** au Racing Kart de Cormeilles à Boissy-l'Aillerie (95).

RKC

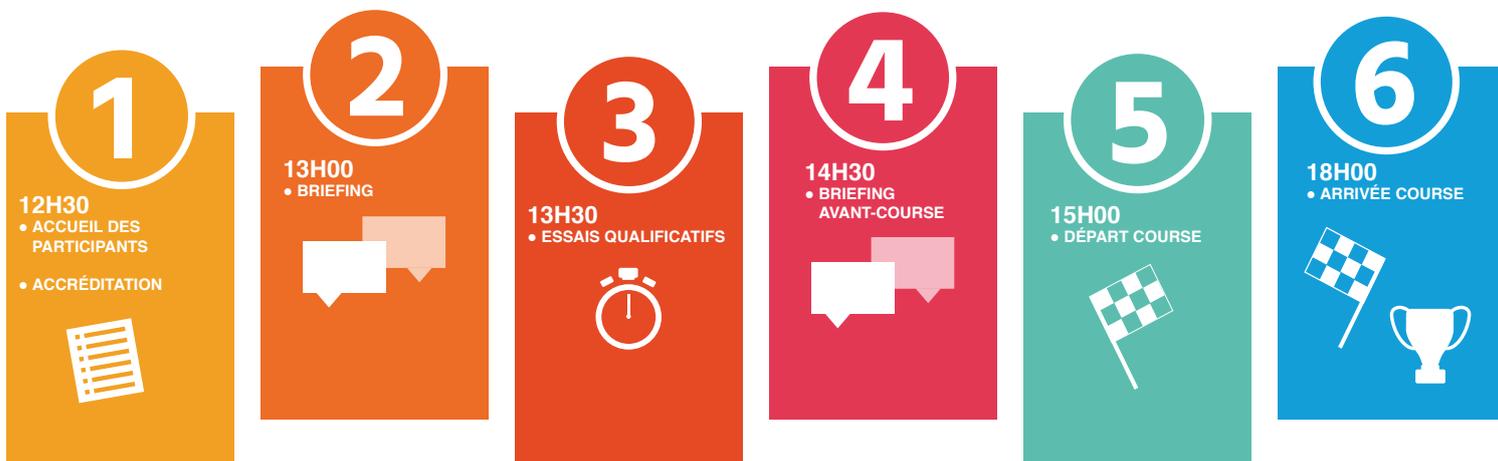
Racing Kart de Cormeilles
Zone Sud
95650 Boissy-l'Aillerie

Plus d'informations : **01 84 990 990**

Ce tarif comprend

- ✓ La mise à disposition d'un kart équipé de moteur 4 temps 390 cc. par équipe.
- ✓ L'équipement des pilotes : 2 combinaisons et 2 casques par équipe (prévoir les gants).
- ✓ Le carburant nécessaire pour l'intégralité de la course.
- ✓ La maintenance pour toute la durée de la course des karts et le remplacement des pièces éventuellement endommagées.
- ✓ La présence d'une équipe de mécaniciens.
- ✓ La présence d'une équipe de commissaires professionnels.
- ✓ Le chronométrage et panneau d'affichage.
- ✓ La mise à disposition des stands aménagés.

✗ PIQUE-NIQUE INTERDIT



DÉROULEMENT DE LA JOURNÉE

12H30 : Arrivée et accréditation des participants
Retrait combinaisons et casques
Tirage au sort des karts par les Teams Managers

13H00 : Briefing (obligatoire pour tous les pilotes)

13H30 : Essais qualificatifs

15H00 : Départ de la course

18H00 : Arrivée de la course
Podium - Remise des prix
Cocktail

Attention : même en cas de retard de l'un ou de plusieurs participants, les horaires indiqués ci-dessus seront intégralement respectés.

CE DOCUMENT EST À RETOURNER :
Par courrier à :
 APAS-BTP (service Billetterie)
 14-18, rue de la Vanne
 CS 40 064
 92 541 Montrouge Cedex
Par scan à :
agence75@apas.asso.fr
 (si paiement par CB)

N° de dossier

INFORMATIONS CONCERNANT L'ÉTABLISSEMENT + CONTACT RÉFÉRENT DE L'ÉTABLISSEMENT

Nom de l'établissement			
Adresse			
Code Postal		Ville	
Nom du contact référent		Prénom du contact référent	
Téléphone		E-mail Indispensable	

IDENTITÉ DU CAPITAINE

Civilité	<input type="radio"/> Madame	<input type="radio"/> Monsieur	N° Cartapas ou CUA Obligatoire	
Nom			Prénom	
Adresse				
Bâtiment		Escalier		Étage
Code Postal		Ville		
Téléphone 1		Téléphone 2		E-mail
Acceptez-vous de recevoir des informations par email ? <input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non				

NOM DE L'ÉQUIPE : _____ **NB DE PILOTES :** _____ **NB D'ACCOMPAGNATEUR(S) :** _____

NOM DES PARTICIPANTS (Y COMPRIS LA PERSONNE NOMMÉE DANS L'IDENTITÉ DU CAPITAINE) - 5 PILOTES MAXIMUM PAR ÉQUIPE

Nom	Prénom	Date de naissance	Tél. portable Indispensable	E-mail	N° Cartapas ou CUA** **Obligatoire pour tous les participants

RÈGLEMENT (À JOINDRE AU BULLETIN D'INSCRIPTION).

Chèque bancaire (À l'ordre de l'APAS-BTP)

Carte bancaire*

J'autorise l'APAS-BTP à débiter ma carte bancaire pour un montant de €.

*La carte bancaire doit être valide 1 mois après la date de l'évènement. Les cartes AMERICAN EXPRESS ne sont pas acceptées

Je serai contacté par téléphone par un conseiller APAS-BTP pour effectuer le règlement par CB au :

(merci d'indiquer ci-dessus le numéro de téléphone)

INFORMATIONS TITULAIRE DE LA CARTE BANCAIRE

Nom du titulaire
 Prénom du titulaire

ENGAGEMENT

Je soussigné(e), Nom :

Prénom :

certifie sur l'honneur l'exactitude des informations transmises à l'APAS-BTP. Toute fausse déclaration est passible de poursuites.

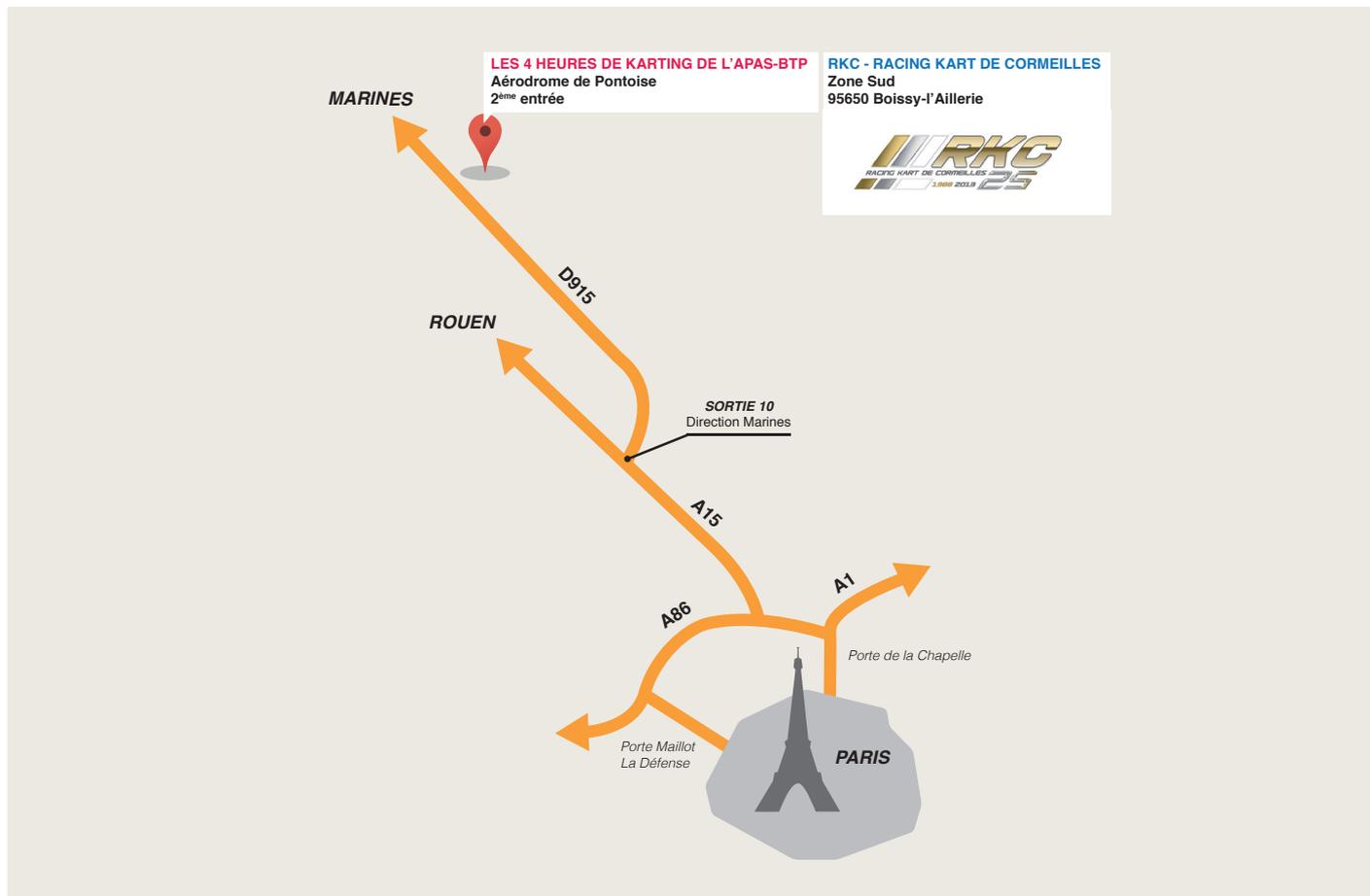
Je déclare avoir pris connaissance des conditions générales de l'évènement et les accepte.

Fait à Le

Signature obligatoire

INFORMATIONS CNIL (Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés)

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique. En application de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit de rétractation aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser à l'Association Paritaire d'Action Sociale du Bâtiment et des Travaux Publics 113 - 115, avenue de Choisy 75013 Paris.



ART. 1

Les 4 Heures de Karting de l'APAS-BTP sont strictement réservées aux apprentis issus d'établissements du BTP Île-de-France, adhérents de l'APAS-BTP.

Les participants devront **tous être âgés de +18 ans** le jour de l'évènement.

Chaque équipe devra avoir désigné son capitaine lors de l'inscription.

ART. 2

Les 4 Heures de Karting de l'APAS-BTP peuvent être annulées dans le cas où le nombre d'équipes inscrites serait trop faible.

ART. 3

Un briefing d'avant-course aura lieu à 13h00.

La présence de toute l'équipe au briefing est obligatoire.

ART. 4

Le comité d'organisation, et lui seul, est habilité à répondre (positivement ou négativement) aux réclamations portées par les membres d'équipages inscrits. Il n'y aura pas d'appel, la décision est irrévocable.

Le non-respect des consignes de course et de sécurité pourra

entraîner la disqualification.

ART. 5

Les participants s'engagent à accepter les prises de vues et de son, à titre gratuit, ainsi que leur exploitation (diffusion web, réseaux sociaux et/ou tout support papier).

ART. 6

L'organisation se réserve le droit de modifier les présentes conditions générales dans le cadre strict de la sécurité et du bon fonctionnement des 4 Heures de Karting de l'APAS-BTP.

ART. 7

ANNULATION À L'INITIATIVE DE L'INTÉRESSÉ :

Toute annulation doit être notifiée par écrit à :

APAS-BTP - Service Evènements
14-18, rue de la Vanne
CS 40064
92541 MONTROUGE Cedex

Vous devrez régler intégralement les frais d'annulation :

Annulation enregistrée 15 jours et moins avant la date de l'évènement et pour non présentation :
100 % du montant total de l'inscription.

Quel que soit le motif de votre annulation (grève, intempéries, accident, perte d'emploi, décès, etc.), le montant de ces frais ne peut être réduit.

ART. 8

Information CNIL (Commission Nationale Informatique et Liberté)
Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique. En application de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à :

APAS-BTP
14-18 rue de la Vanne
CS 40064
92541 MONTROUGE Cedex

ART. 9

La participation aux 4 Heures de Karting de l'APAS-BTP implique l'acceptation et le respect de ces conditions générales.